

Master 1

Didactique des langues

Didactique de l'allemand (à distance)



Parcours M1 DiAll Didactique de l'allemand (à distance)

Compétences développées

- Connaissances relatives à la didactique des langues en général.
- Compréhension des caractéristiques spécifiques de l'enseignement de l'allemand en France, perçues dans une perspective de politique linguistique.
- Capacité à analyser les situations didactiques et à concevoir et mettre en place des démarches innovantes et motivantes favorisant l'enseignement de cette langue.
- Capacité à gérer des actions hors enseignement (échanges, stages à l'étranger etc.)

Débouchés professionnels

Il s'agit d'offrir aux étudiants se destinant à l'enseignement de l'allemand ou aux enseignants déjà en poste une formation entièrement dédiée à la didactique, de niveau master (le parcours de master 2 est prévu pour la rentrée 2010). D'ores et déjà, beaucoup de germanistes cherchent à perfectionner leur formation didactique en suivant des cursus de didactique du français langue étrangère. La formation proposée s'appuie sur cette didactique mais la place explicitement dans la perspective de l'enseignement de l'allemand en France. On souhaite contribuer ainsi aux efforts déjà entrepris pour rendre l'enseignement de l'allemand plus attractif grâce à des démarches didactiques rénovées.

Admission

L'accès est de droit pour les titulaires d'une licence de langues et cultures étrangères spécialisée en allemand (ou études germaniques). Les dossiers de titulaires d'autres licences (en particulier, de LEA) ou diplômes équivalents (en particulier, diplômes franco-allemands ou de pays de langue allemande) feront l'objet d'un examen particulier dans le cadre de la validation des acquis.

Démarche pédagogique

Les enseignements ont lieu entièrement à distance. Le suivi de chaque cours en ligne est assuré par un tuteur au moyen de différents outils : forum, chat, courrier électronique, carnets de route, etc.

Composition du cursus

Le cursus est composé de 8 UE (dont 6 obligatoires et 2 à choisir dans un ensemble de 6). S'y ajoutent un stage et un mémoire.

Les unités d'enseignement

Chaque étudiant doit suivre :

- 6 UE obligatoires : 1-DP, 2-DP, 51-D, 22-D, b-D et c-D

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
1-DP	4	Ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues	
2-DP	4	Sociolinguistique et enseignement des langues	
51-D	4	Enseigner l'allemand à l'école primaire	
22-D	4	Enseigner l'allemand en France	
b-D	4	Introduction à la didactique des langues vivantes	
c-D	12	Les méthodologies d'enseignement d'une langue étrangère	

(Si les deux UEP b-D et c-D ont déjà été suivies dans un cursus de licence préalable, elles sont remplacées par l'UE 5-DP (à distance) et une UE du sous-ensemble d'UE au choix qui suit.)

- 2 UE au choix à choisir parmi les UE suivantes : 8-DP, 7-DP, 10-DP, a-D, 56-D et 59-D

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
8-DP	4	Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques	
7-DP	4	Interaction et acquisition des langues	
10-DP	4	Politiques linguistiques éducatives	
a-D	4	Apprentissage théorique et pratique d'une langue inconnue	
56-D	4	Eléments de méthodologie de recherche : les outils d'évaluation des programmes d'éveil aux langues	
59-D	4	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. 1. Découverte d'une approche	

Le stage

Le stage s'effectue en milieu scolaire (en France ou à l'étranger) sous la responsabilité d'un tuteur de stage. Lorsque l'étudiant est un enseignant en poste, il s'effectue normalement sur son lieu de travail habituel.

Le stage consiste en une série d'observations d'activités didactiques et de constructions, puis de mises en oeuvre de séquences d'enseignement de l'allemand s'appuyant sur les principes acquis pendant la formation. La durée effective du stage est comprise entre deux semaines et un mois, en fonction du nombre d'heures qui y est consacré

chaque semaine (de 15 à 30 h). Le rapport de stage rendra compte de ces activités, de façon critique, (contenus, difficultés et succès rencontrés, bilan des connaissances et aptitudes acquises ...) en vingt pages minimum (annexes non comprises).

Le rapport de stage donne lieu à une présentation publique, en principe à l'Université du Maine, devant l'enseignant de la formation chargé du suivi du rapport (ou devant une personne qualifiée chargée du suivi du rapport, assistée d'un enseignant de la formation).

Le mémoire

Le mémoire d'une longueur de 50 pages environ (hors annexes), constitue un approfondissement personnel de certaines questions abordées dans certaines UE. Il nécessite l'établissement préalable d'un questionnement (préférentiellement sous forme d'hypothèses) et le choix d'une méthodologie d'investigation susceptible d'apporter les réponses recherchées. En ce sens, le mémoire constitue une initiation à la recherche. Il est suivi à distance par un directeur / une directrice de mémoire (enseignant(e) de la formation ou spécialiste du domaine désigné(e) par le Directeur / la Directrice de la formation).

Le mémoire donne lieu à une soutenance publique, normalement à l'Université du Maine, devant un jury de deux personnes comprenant le directeur / la directrice du mémoire et au moins un enseignant de la formation.

Contrôle des connaissances

Les 6 UE obligatoires doivent être validées par une note (sur travail spécifique).

Les 2 autres UE doivent être validées par la participation régulière aux activités d'enseignement-apprentissage.

Les UE sont validées soit par des dossiers, soit sur la base des échanges enseignant-tuteur – apprenant consignés dans un « carnet de route » interactif témoignant de l'activité personnelle de l'étudiant et de la qualité de sa réflexion sur les objets d'apprentissage et sur son apprentissage lui-même.



Cette formation a été réalisée avec le soutien de la région Pays de la Loire dans le cadre de L'UVPL
© SCIRN - PRN - Université du Maine